

TOMBLAINE Environnement

Lancement d'un programme diversifié de plantation d'arbres



Un tilleul offert à la commune de Tomblaine par la ville jumelée de Hasbergen avait déjà été planté dans le parc Juliette-Drouet, en octobre 2019.

Dans le cadre du projet municipal éco-citoyen, Hervé Féron annonce un vaste programme de plantation d'arbres. À commencer par le parc Georges-Brassens qui a déjà été arboré à plusieurs reprises depuis sa création, mais cela reste insuffisant selon le maire.

La Ville de Tomblaine va planter 24 arbres par an sur trois ans dans le parc Brassens. Les 24 premiers le seront début décembre 2020, pour un coût de 21.000 €. « Une belle variété d'espèces a été sélectionnée par le service environnement.

On y trouvera par exemple des saules pleureurs, des érables, des cyprès, des pins sylvestre, des acacias, des tilleuls.

Dans un autre registre, Hervé Féron fait référence à Bernard Moitessier, écrivain et navigateur

français, qui avait écrit en 1980 à tous les maires de France pour leur suggérer de planter des arbres fruitiers le long des routes dans toutes les communes à la place des habituels arbres ornementaux improductifs.

Bernard Moitessier insistait sur la fonction sociale de l'arbre fruitier ainsi planté dans l'espace public et à la disposition de tous.

Dans cet esprit, la Ville va planter 86 arbres et arbustes, des haies fruitières et écologiques dès le prochain mois de décembre.

Haies champêtres

Cette opération sera renouvelée trois années de suite. Pour 2020, ils le seront dans le parc Juliette-Drouet et le parc des Robinsons pour un investissement de 2.600 €. On y trouvera des mirabelliers, des poiriers, des néfliers du Japon, des pommiers, des noisetiers, des prunelliers, des groseilliers...

« Ces arbres fruitiers sont vecteurs de lien social par la cueillette de fruits au gré d'une promenade, ils attirent aussi les oiseaux grâce aux fruits » souligne le premier magistrat. « Mais on y trouvera aussi des haies dites écologiques qui attirent les insectes auxiliaires et pollinisateurs grâce aux fleurs ou qui permettent d'abriter la faune en hiver grâce aux plantes persistantes. Sur le plan pédagogique, si les règles sanitaires le permettent, les enfants des écoles pourront être associés symboliquement à la plantation de ces arbres. »

Enfin, la Métropole du Grand Nancy, dans le cadre de ses actions « diversité », a proposé à la commune la plantation de haies champêtres.

« Nous avons acté la plantation de 115 mètres linéaires de haies champêtres en limite du parc Georges-Brassens et de la future zone humide. »

LAXOU Décorations

SEICHAMPS